

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Toit Angevin, la mairie de Trélazé et Angers Loire Métropole effacent le patrimoine industriel angevin

La plus belle halle de la manufacture des Allumettes rasée la semaine prochaine ?

Avec l'accord du maire de Trélazé, le Toit Angevin s'apprête à raser, dès la semaine prochaine, la plus grande halle de l'ancienne manufacture des Allumettes. Une démolition inacceptable, en contradiction avec le jugement d'annulation du PLU Angers Centre, avec la labellisation du site Patrimoine du 20^e siècle par le Ministère de la Culture, avec l'avis défavorable émis par la commission d'enquête sur le projet de modification du POS fin 2009 et avec le Comité de concertation sur le projet de reconversion du site mis en place par la municipalité de Trélazé. Stop au bal des hypocrites !

Un plan de démolition méthodique au service d'un projet fumeux

La précipitation à démolir la halle J ne doit rien au hasard : unique avec ses 4 travées, c'est la plus grande de l'ancienne manufacture. Le bâtiment est en bon état. C'est le départ précoce du dernier locataire, fin 2009 au lieu de 2012, qui a permis au Toit Angevin de considérer une démolition dès maintenant, sans nécessité au regard de sa programmation initiale.

Après les cheminées, après des bâtiments emblématiques, le promoteur poursuit méthodiquement sa stratégie d'effacement de l'identité du site.

Précipitation sans justification

Dernier ensemble industriel de la première moitié du 20^e siècle encore visible dans l'agglomération d'Angers, la manufacture des Allumettes est labellisée « patrimoine industriel du 20^e s ». Ce site fait partie de ce patrimoine vernaculaire dont le Tribunal Administratif a dit en annulant le PLU Angers Centre qu'il ne pouvait être détruit que pour de sérieux motifs. Aucun n'est avancé.

Un jugement confirmé par la commission d'enquête qui a émis un avis défavorable sur le projet de modification du plan d'occupation des sols, en novembre 2009. Outre la valeur patrimoniale et architecturale du site, la commission détaille les insuffisances du projet de

reconversion « qui, aujourd'hui, relève de simples intentions sans études d'impact ni plan précis » et souligne la déficience de concertation.

Comité théodule de la concertation

Sur ce sujet, on peut s'interroger sur l'intérêt du Comité de concertation mis en place (en cours d'enquête publique) par la municipalité de Trélazé : à la lettre du 11/12/09 de l'association Rêverie des Allumettes demandant un "sursis à statuer", le maire a répondu le 15/12/09 en se gardant bien de préciser qu'il avait accordé le nouveau permis de démolir depuis le 30 novembre... juste avant la première réunion du Comité de concertation, le 3 décembre !

En conséquence, l'association Rêverie des Allumettes et La Sauvegarde de l'Anjou demandent instamment

- au président d'agglomération, qui s'est engagé à respecter le jugement d'annulation du PLU Angers Centre, de déclarer le site des Allumettes d'intérêt d'agglomération et de tout mettre en œuvre pour préserver et valoriser son patrimoine
- au maire de Trélazé d'annuler le permis de démolir et de s'inscrire dans une concertation réelle et sincère au sein du Comité ad hoc ;
- aux président et directeur du Toit Angevin de respecter l'expression de l'intérêt général et de travailler avec le Comité de concertation pour élaborer un projet à la hauteur de la valeur patrimoniale du site et des ambitions de l'agglomération angevine en matière de renouvellement urbain.

L'association Rêverie des Allumettes et la Sauvegarde de l'Anjou vous convient à un point presse à la Manufacture des Allumettes vendredi 29 janvier à 18h. Rendez-vous à l'atelier de Corinne Forget (prendre l'allée centrale, puis 2^e à gauche)

Contact : 06 10 80 43 19 (Rêverie des Allumettes) ou 06 08 17 70 59 (Sauvegarde de l'Anjou)

La Sauvegarde de l'Anjou
Fédération départementale d'associations de protection de l'environnement, des sites et monuments
Association agréée par arrêté préfectoral du 2 mars 1978
Membre de France Nature Environnement
14, rue Lionnaise
49100 Angers - France
sauvegarde.anjou@gmail.com
www.sauvegarde-anjou.org
